



**PRÉFET  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétaire Général  
Service de coordination des politiques interministérielles  
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

Amiens, le 08 DEC. 2022

---

**Commission de suivi des sites (CSS)  
classés Seveso Seuil Haut d'Amiens Nord  
Compte-rendu**

de la réunion qui s'est tenue à la préfecture le 8 novembre 2022 à 14h00, sous la présidence de Mme Myriam GARCIA, secrétaire générale de la préfecture de la Somme, sous-préfète de l'arrondissement d'Amiens

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

***Collège « administration de l'État »***

- Mme Myriam GARCIA, secrétaire générale de la préfecture de la Somme, sous-préfète de l'arrondissement d'Amiens ;
- M. Guillaume VANDEVOORDE, chef de l'unité Départementale de la Somme, représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Hauts-de-France, accompagné de Madame Angélique SLANINKA, inspectrice des installations classées
- M. Pierre BLANC, chef du Service Risques et Sécurité Routière, représentant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Somme ;
- M. Jérôme VEYRET, responsable du Service Santé Environnementale de la Somme, représentant de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France ;
- Monsieur Franck OLIVIER, chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles (SIDPC) de la préfecture de la Somme ;
- Capitaine Bertrand DUPUIS, chef du service prévision, représentant du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Somme ;

***Collège « élus des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale »***

- M. Bruno LEGEARD, chef du service gestion des risques à la mairie d'Amiens ;
- M. Jean-Pierre SCAVAZZA, conseiller municipal d'Argoeuves ;
- Mme Delphine BOUBERT, responsable du service emploi, insertion et développement économique de la communauté d'agglomération Amiens Métropole ;
- M. Claude VITRY, maire de Poulainville ;
- Mme Zohra DARRAS, conseillère départementale de la Somme ;

***Collège « exploitants »***

- M. Jérémy DOMONT, représentant de la société METEX NOOVISTAGO ;
- Mme Mélanie DA SILVA PINTO, représentante de la société NORIAP PL1 ;
- M. Pascal VANDEZANDE, représentant de la société PROCTER & GAMBLE ;
- M. Philippe LENOBLE, représentant de la société BRENNTAG SPÉCIALITÉS ;
- M. Philippe VERNIN, représentant de la société TECHNIC ULTRA PURE ;
- M. Richard VASSEUR, représentant de la société ID LOGISTICS ;

### **Collège « salariés »**

- M. Frédéric HUTIN, représentant de la société PROCTER & GAMBLE ;
- M. Frédéric LÉBOUC, représentant de la société BRENNTAG SPÉCIALITÉS ;
- Mme Isabelle SCHELLER, représentante de la société ID LOGISTICS ;
- M. Yohann CHEVALLIER, représentant de la société TECHNIC ULTRA PURE ;

### **AU TITRE DU SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION :**

- M. Gaëtan COUPLET, chef du Service de Coordination et des Politiques Interministérielles (SCPI) de la préfecture de la Somme ;
- Mme Isabelle GUEDRA, adjointe à la cheffe du bureau de l'environnement et de l'utilité publique de la préfecture de la Somme ;

### **ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :**

#### ***En qualité de membres du collège « administration de l'Etat »***

- M. le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) des Hauts-de-France ;

#### ***En qualité de membre du collège « élus des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale »***

- M. le président du conseil régional des Hauts-de-France ;

#### ***En qualité de membre du collège « riverains et associations de protection de l'environnement »***

- M. le président du comité de quartier Longprè Le Quartier Villageois ;
- M. le président du comité de quartier Vallée Saint Ladre ;
- M. le président du comité de quartier Amiens Nord Ouest Entreprendre Ensemble ;
- M. le président de l'association Picardie Nature ;
- M. le président de l'association Longprè-Environnement ;

#### ***En qualité de membre du collège « salariés »***

- M. Vincent PIRSENS, représentant de la société METEX NOOVISTAGO ;
- M. Cédric CHOQUET, représentant de la société NORIAP PL1.

### **L'ORDRE DU JOUR APPELLE LA PRÉSENTATION DES SUJETS SUIVANTS :**

#### **I. Plan particulier d'intervention (PPI) de la zone Amiens Nord**

#### **II. Présentation par site :**

- Présentation par les exploitants : système de gestion de la sécurité (SGS) incidents et accidents, exercices d'alerte, actions réalisées pour la prévention des risques et dans le cadre du programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques ;
- Présentation par l'inspection des installations classées : visites d'inspection et instruction

#### **III. Bilan de l'action nationale « 100 mètres » de l'inspection des installations classées**

#### **IV. Questions diverses**

Les présentations de chaque exploitant et de la DREAL figurent en annexes du présent compte-rendu. Seuls les échanges entre les membres de la commission suite à ces présentations sont repris dans le présent compte-rendu.

La présidente ouvre la séance en remerciant les membres présents. Elle regrette l'absence de représentants pour le collège des riverains et associations de protection de l'environnement, pourtant conviés à la réunion.

## **I. Plan particulier d'intervention (PPI) de la zone Amiens Nord**

La présidente souligne que la proximité des sites industriels dans la zone industrielle Amiens Nord justifie l'existence d'un PPI commun. Elle rappelle à l'ensemble des industriels présents qu'en cas de déclenchement de leur plan d'opération interne (POI), ils doivent prévenir la préfecture dans les meilleurs délais, car le POI est une étape préalable à l'activation d'un PPI.

M. OLIVIER présente le système FR-alerte qui est un nouveau dispositif national d'alerte de la population. En cas de danger (catastrophe naturelle, accident chimique ou industriel, etc.), des notifications sont envoyées sur les téléphones portables des personnes présentes dans la zone concernée via des antennes relais. Ces personnes reçoivent alors des informations sur la nature du risque, sa localisation et sur les comportements à adopter pour se protéger. Il ajoute que pour la zone industrielle d'Amiens Nord, les périmètres de sécurité du plan particulier d'intervention (PPI) sont déjà enregistrés dans le logiciel pour permettre d'améliorer la communication et de gérer plus rapidement une crise.

M. LEGEARD ajoute que ce nouveau dispositif est plus efficace que l'automate d'appel de la commune d'Amiens qui permet d'envoyer des alertes uniquement sur les téléphones fixes et non pas sur les téléphones portables.

M. OLIVIER conclut en indiquant qu'il n'est pas nécessaire de modifier le PPI de la zone industrielle qui vient d'être approuvé, car le dispositif FR-alerte vient compléter les dispositifs existants (plaquettes d'information, automate d'appel de la commune d'Amiens, etc.).

## **II. Présentation par site**

### **BRENNTAG SPÉCIALITÉS**

La présidente demande à l'exploitant s'il y a eu des évolutions sur les types de produits présents sur le site depuis la dernière commission de suivi de site (CSS).

M. LENOBLE répond que les produits sont équivalents en termes de nature et de volume. Il ajoute que le site n'est pas exploité au maximum de sa capacité.

Lors de la dernière CSS, la société BRENNTAG SPÉCIALITÉS avait annoncé la fermeture du site d'Amiens. Finalement, le groupe a pris la décision de maintenir son activité sur ce site. La présidente exprime sa satisfaction au regard de cette annonce.

M. LENOBLE signale qu'en réponse à un arrêté préfectoral de mise en demeure, une clôture à l'entrée du site a été mise en place afin d'améliorer la sécurité de l'accès des installations. Toutefois, il souligne que ce dispositif est susceptible d'engendrer des risques d'accidents par la présence de poids-lourds aux abords du site (environ 5-6 poids lourds peuvent être présents en contre-voie).

La présidente rappelle l'importance de sécuriser l'accès des sites industriels tels que des sites classés Seveso Seuil Haut. Elle invite l'exploitant à prévenir les forces de l'ordre en cas de besoin.

M.OLIVIER recommande à l'exploitant d'intégrer dans son POI, en cours de révision, les modalités d'interface entre le déclenchement du POI et celui du PPI.

M. VANDEVOORDE complète ces propos en rappelant l'importance de disposer de contacts locaux en cas d'accident/d'incident afin notamment de fluidifier les canaux de communication.

L'exploitant précise que la société BRENNTAG SPÉCIALITÉS dispose d'un service de télé-alerte qui permet de gérer efficacement ces événements.

### **TECHNIC ULTRA PURE**

La présidente interroge l'exploitant sur la date de fin des travaux entrepris sur le site. M. VERNIN indique que les travaux devraient être achevés au cours de l'été 2023, et ajoute qu'il rencontre actuellement des difficultés d'approvisionnement de certains matériaux.

À la demande de la présidente, l'exploitant signale qu'il n'y a pas de problème spécifique lié à la sécurisation du site durant cette période de travaux.

La présidente aborde les difficultés liées aux ressources en eau au niveau national mais également régional. Elle rappelle que ces derniers mois, plusieurs arrêtés préfectoraux relatifs à la sécheresse ont été pris pour le département de la Somme afin de restreindre et d'encadrer les prélèvements et les rejets en eau. Elle attire l'attention des industriels présents sur ce sujet et souhaite que chaque industriel précise, au cours de la séance, si leur activité est consommatrice d'eau ou non.

M. VERNIN indique que le site est conçu pour consommer le moins d'eau possible et qu'il vend même une partie des eaux utilisées à d'autres industriels.

### **NORIAP PL1**

La présidente interroge l'exploitant sur la mise en place des consignes d'utilisation des appareils respiratoires individuels évoquée dans sa présentation. Mme DA SILVA PINTO indique qu'auparavant il n'y avait pas de consignes spécifiques pour ces équipements mais que celles-ci ont été rédigées cette année et sont désormais opérationnelles.

La présidente invite l'exploitant à vérifier dans son POI l'exactitude du numéro de la préfecture à contacter en cas d'urgence.

Mme DA SILVA PINTO évoque les difficultés rencontrées liés à la présence des Goélands argentés dans la zone industrielle. En effet, ces oiseaux détériorent la toiture de leur bâtiment et créent des infiltrations à l'intérieur du bâtiment. Or, le bâtiment est conçu pour être étanche au gaz nécessaire à l'extinction en cas d'incendie.

Sur demande de la présidente, un courriel a été adressé à l'ensemble des membres de la commission le lendemain de la réunion afin de leur transmettre une copie de l'arrêté préfectoral du 27 avril 2022 autorisant la stérilisation des œufs de Goéland argenté sur la commune d'Amiens et en particulier sur la zone industrielle Nord pour les années 2022 et 2023.

### **PROCTER & GAMBLE**

M. VANDEZANDE présente les problèmes liés au trafic routier de la rue du Bois Quatorze, située dans la zone industrielle. Il fait état de longues files d'attente de poids-lourds pour l'accès à la station-service. Il précise que la situation s'est dégradée depuis ces dernières semaines à cause des difficultés d'approvisionnement en carburant. Il ajoute que pour désengorger ces files d'attente, il a construit un parking dédié aux poids-lourds sur le site.

M. VANDEZANDE indique que les consommations d'eau du site diminuent progressivement, notamment du fait de la production de produits de plus en plus concentrés. Il ajoute avoir récemment réalisé une étude pour utiliser les eaux pluviales dans son process et regrette le coût induit par la filtration préalable de ces eaux. La présidente l'informe qu'un projet de loi est en cours afin de modifier les taxes en fonction de l'usage des eaux.

M. VANDEZANDE indique avoir mis en place un système de sous-couplage afin d'identifier les postes les plus consommateurs d'énergie sur son site. Ces dispositifs lui permettent de limiter les consommations d'énergie ainsi que le coût associé.

Il a constaté que par rapport aux années précédentes, il y avait moins de Goélands argentés dans la zone industrielle. Il suppose que cette diminution est notamment liée aux épisodes de grippe aviaire. Il confirme que leur présence sur le site est problématique, car ces derniers ont déjà attaqué certains salariés et détériorent les descentes d'eaux pluviales.

Il interroge les représentants de la société TECHNIC ULTRA PURE sur leur volonté de participer aux frais liés à la mutualisation concernant le suivi des eaux souterraines de la zone industrielle. Ces derniers leur répondent que le site TECHNIC ULTRA PURE est équipé de 3 piézomètres qui sont toujours actifs et qui continueront d'être suivis.

M. VANDEZANDE souligne des problèmes de pression sur le réseau d'eau de l'espace industriel Nord et notamment au niveau des poteaux incendie. Ce point a déjà fait l'objet d'échanges avec la chambre de commerce et d'industrie d'Amiens, mais il indique que ces problèmes sont toujours d'actualité.

Mme BOUBERT répond qu'un contrôle de débit et de pression des poteaux incendie a été réalisé sur toute la zone industrielle la semaine précédente. À l'issue de la séance, la mairie d'Amiens a transmis à la préfecture de la Somme les conclusions de ces contrôles qui indiquent que l'ensemble des hydrants de la zone industrielle sont conformes aux performances exigées dans le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI). Tous les débits à 1 bar sont supérieurs à 120 m<sup>3</sup>/h et la pression statique est toujours supérieure à 3 bars (sauf 1 qui montre une mesure à 2,9 bar). La chambre de commerce et d'industrie a été informée de ces résultats. Deux bouches incendie doivent par ailleurs être remplacées sur la zone d'ici la fin de l'année pour cause de fuite importante.

### **ID LOGISTICS**

M. VASSEUR indique qu'il a pris la direction du site il y a 4 mois.

La présidente invite l'exploitant à être vigilant sur les informations transmises dans sa présentation car seuls les nouveaux éléments depuis la dernière CSS doivent être abordés. Elle ajoute que les actions engagées les années précédentes ont déjà été présentées lors des dernières commissions qui ont lieu tous les ans.

M. VASSEUR explique qu'un appel d'offres est en cours pour renouveler les contrats avec les clients actuels.

### **METEX NOOVISTAGO**

M. DOMONT précise qu'il rencontre, comme les autres industriels de la zone, des problèmes liés à la présence des Goélands argentés (attaque du personnel, détérioration de certains équipements). Il ajoute également que l'activité du site est très consommatrice d'eau.

Mme SLANINKA précise qu'un arrêté préfectoral imposant la réalisation d'une étude technico-économique visant à réduire les consommations d'eau de ce site vient d'être signé et que l'exploitant dispose d'un délai de 12 mois pour remettre les conclusions de cette étude.

La présidente demande au représentant du SIDPC et du SDIS des informations complémentaires sur la gestion de l'accident du 20 mars 2022.

M. OLIVIER souligne que le facteur humain est important dans la gestion de crise et qu'il est important de former les agents à ce type de situation.

M. DUPUIS incite l'ensemble des industriels à privilégier un appel des services de secours dès le déclenchement d'alarmes susceptibles d'activer POI ou PPI plutôt que d'attendre la levée de doute définitive. Cette alerte précoce, même avec des informations partielles, permet de mieux anticiper les éventuels moyens de secours à mettre en œuvre.

Mme SLANINKA explique que lors de la dernière visite d'inspection réalisée sur le site avec la collaboration de l'inspection du travail sur la thématique de la sous-traitance, il a été constaté que l'exploitant avait intégré dans les badges d'accès, les informations concernant les autorisations et habilitations du personnel et des sous-traitants. Elle partage cette information afin de souligner cette bonne pratique qui apparaît efficace.

La présidente rappelle l'importance pour les industriels de disposer de systèmes de sécurisation de leurs installations face notamment aux risques de coupure des énergies afin notamment de pérenniser ce type de dispositif (badges d'accès).

M. LENOBLE souhaite avoir des précisions sur le sujet et notamment sur les risques de délestage gaz et électricité qui sont susceptibles de se produire cet hiver en raison du contexte actuel. Il souhaite notamment anticiper d'éventuelles coupures afin de pouvoir s'organiser au mieux (possibilité de transfert de stocks sur d'autres sites en cas de besoin). Il ajoute que les positions sur les critères d'établissements prioritaires en cas de délestage sont différentes selon les DREAL.

La présidente répond qu'il existe des instructions nationales très précises sur ce point et que chaque industriel qui sera retenu comme étant « prioritaire » recevra prochainement une réponse individuelle.

En conclusions, la présidente souhaite que pour la prochaine CSS, chaque industriel ajoute à leur présentation un plan de localisation de leur site afin de pouvoir, notamment, mieux identifier leur position au sein de la zone industrielle Nord d'Amiens.

Elle souhaite également que certains exploitants transmettent, à l'issue de cette commission de suivi de site, une version corrigée de leur présentation qui détaille la signification de chaque acronyme pour plus de transparence et de compréhension, notamment auprès des riverains et du grand public.

### **III. Bilan de l'action nationale « 100 mètres » de l'inspection des installations classées**

Mme SLANINKA présente le bilan 2022 de l'action nationale « 100 mètres » qui fait suite à l'accident de Rouen survenu en septembre 2020. Dans ce cadre, les dernières visites d'inspection des sites situés à moins de 100 mètres des sites Seveso Seuil Haut de la zone Amiens Nord ont été réalisées.

### **IV. Questions diverses**

Les membres de la commission n'ayant plus de question ni d'observation, la présidente les remercie et la séance est levée à 17 heures.

Pour le préfet, et par délégation,  
La secrétaire générale

  
Myriam GARCIA